



# LA QUINZAINÉ D'ALGERIE

Service économique régional d'Alger  
Presse du 1<sup>er</sup> et 15 mai 2020

*La « Quinzaine d'Algérie » est une revue de presse bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parue dans la presse algérienne*

## OPEP+ Accord

Les membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et leurs alliés ont entamé, le 1<sup>er</sup> mai 2020, l'application de leur engagement portant sur une baisse de 10 millions de barils par jour (Mb/j) pour mai et juin.

**Pour rappel :** L'ajustement total convenu sera de 7,7 Mb/j entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2020 et de 5,8 Mb/j entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 30 avril 2022.

(APS - REPORTERS)

## Président de la République Déclarations

Selon le président de la République la crise pétrolière que traversent l'Algérie et les pays producteurs de pétrole est « une crise conjoncturelle et non structurelle ».

Par ailleurs, il a affirmé que la consommation des réserves de change du pays sera moins rapide que les années précédentes grâce à « l'élimination » du phénomène de surfacturation et du surcoût des projets en Algérie.

Enfin, l'Etat ne recourra pas à l'endettement extérieur ni au financement non conventionnel mais plutôt à « l'emprunt auprès des citoyens ». « Nous n'irons ni au Fonds Monétaire International (FMI) ni à la Banque Mondiale (BM) car l'endettement porte atteinte à la souveraineté nationale, une expérience que nous avons vécue au début des années 1990 ».

(APS)

## Covid-19 Mesures mises en place

Le Premier ministre a annoncé la prolongation des mesures de confinement jusqu'au 30 mai.

Par ailleurs, le Comité des Opérations de Politique Monétaire (COPM) de la Banque d'Algérie (BA) a pris de nouvelles mesures afin de renforcer la liquidité bancaire. Il a ainsi décidé de :

- Abaisser le taux directeur applicable aux opérations principales de refinancement pour le fixer de 3,25 à 3%.
- Réduire le taux de réserve obligatoire de 8 à 6%.
- Relever le seuil de refinancement des titres publics négociables par la Banque d'Algérie : de 90 à 95% pour les échéances résiduelles inférieures à 1 an ; de 80 à 90% pour les échéances résiduelles de 1 an et inférieures à 5 ans ; et de 70 à 85% pour les échéances résiduelles égales ou supérieures à 5 ans.

Selon le ministre de la Santé, « la prime de risque exceptionnelle décidée par le président de la République au profit du personnel soignant de la santé sera élargie à d'autres catégories du même secteur ».

(RADIO ALGERIENNE – APS - REPORTERS)

<p><b>OIT</b> <b>Pandémie</b> <b>Travail informel</b></p>	<p>L'Organisation Internationale du Travail (OIT) alerte sur les mesures de confinement et d'endiguement de la Covid-19 qui aggraveront la pauvreté et les vulnérabilités de 1,6 milliard de travailleurs de l'économie informelle dans le monde.</p> <p>Selon l'OIT, les niveaux de pauvreté des travailleurs informels pourraient augmenter de 56 points de pourcentage dans les pays à faible revenu ; de 21 points de pourcentage dans les pays à revenu intermédiaire ; et de 52 points dans les pays à revenu élevé.</p> <p>A noter que plus de 75% de l'emploi informel total concerne des entreprises de moins de 10 personnes, dont 45% de travailleurs indépendants sans employés.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p><b>OMS</b> <b>Afrique</b> <b>Covid-19</b></p>	<p>Une étude du bureau régional de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique envisage une circulation plus longue de la Covid-19 et que les formes les plus graves de cette maladie toucheront les plus jeunes.</p> <p>Selon cette étude, 83 000 à 190 000 personnes en Afrique pourraient mourir de la Covid-19 et 29 à 44 millions pourraient être infectés au cours de la 1<sup>ère</sup> année.</p> <p style="text-align: right;">(EL WATAN)</p>
<p><b>ONS</b> <b>Démographie</b></p>	<p>Selon l'Office National des Statistiques (ONS), le nombre d'habitants de l'Algérie est passé de 43,4 millions le 1<sup>er</sup> janvier 2019 à 43,9 millions le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le nombre de naissance a atteint 837 000 avec un taux d'accroissement naturel de 1,93%.</p> <p style="text-align: right;">(LE QUOTIDIEN D'ORAN)</p>
<p><b>PLFC 2020</b> <b>Mesures prévues</b></p>	<p>Le Projet de Loi de Finances Complémentaires (PLFC) 2020 a été approuvé le 10 mai 2020 en Conseil des ministres. Parmi les mesures prises figurent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'autorisation d'importation de véhicules touristiques neufs par les concessionnaires automobiles ;</li> <li>➤ L'annulation du régime préférentiel pour l'importation des lots SKD-CKD pour le montage de véhicules ;</li> <li>➤ La révision de la règle 49-51 régissant l'Investissement Etranger Direct (IDE), à l'exception des secteurs stratégiques et de l'achat pour revente en l'état.</li> <li>➤ L'annulation de l'obligation de financement des IDE à travers le recours aux financements locaux.</li> <li>➤ La création d'un régime préférentiel pour les activités de montage.</li> <li>➤ L'exonération des taxes douanières et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) pour les composants acquis localement par les sous-traitants dans le secteur des industries mécanique, électrique et électronique et les pièces de rechange. Cette exonération sera d'une durée de deux ans renouvelables.</li> <li>➤ Le relèvement de 24 à 30% du taux de prélèvement à la source auquel sont soumis les contrats de prestation de services attribués à des sociétés étrangères.</li> <li>➤ La mise en place d'une mesure afin que le droit de préemption ainsi que les cessions d'actions entre compagnies étrangères exerçant en Algérie relèvent des attributions du Premier ministre après examen approfondi par des experts.</li> <li>➤ La révision des taxes sur les produits pétroliers et les nouveaux véhicules.</li> <li>➤ L'augmentation de 18 000 DZD à 20 000 DZD (≈ 140,02 usd à 155,58 usd) du Salaire National Minimum Garanti (SNMG) à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020.</li> <li>➤ L'exonération de l'Impôt sur le Revenu Global (IRG) pour les salaires inférieurs à 30 000 DZD (≈ 233,37 usd) à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020.</li> <li>• La hausse des prix des carburants : 26,63 dzd/litre de gasoil ; 44 dzd/litre d'essences sans plomb et normale ; et 44,35 dzd/litre d'essence super.</li> </ul> <p style="text-align: right;">(APS)</p>

**PLFC 2020**  
**Cadrage**  
**macroéconomique**

Le cadrage macroéconomique du PLFC 2020 table sur :

- un prix référentiel du baril de pétrole de 30 usd, contre 50 usd prévu dans la LF 2020.
- Des réserves de changes qui baisseront à 44,2 Mds USD à la fin de l'année, contre 51,6 Mds USD initialement prévu par la Loi de Finances (LF) 2020.
- Et, des recettes issues des hydrocarbures estimées à 20,6 Mds USD, contre 37,4 Mds USD prévus dans la LF 2020.

(APS – REPORTERS - L'EXPRESSION)

**Retraites**  
**Revalorisation**

Selon le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité sociale, les pensions de retraites seront revalorisées au titre de l'année 2020 à des taux oscillant entre 2 et 7% à partir du 1<sup>er</sup> mai 2020.

Les taux de majorations appliqués aux pensions de retraite	
Taux de majoration	Pensions
7%	Pensions < 20 000 DZD
	Pension < 155,58 usd
4%	20 000 DZD < pensions < 50 000 DZD
	155,58 usd < pensions < 388,95 usd
3%	50 000 DZD < pensions < 80 000 DZ
	388,95 < pensions < 622,32 usd
2%	Pensions > 80 000 DZD
	Pensions > 622,32 usd

(RADIO ALGERIENNE)

**Industrie**  
**pharmaceutique**  
**Nouvelle politique**

Selon le ministre délégué en charge de l'Industrie pharmaceutique, quatre décrets pour la mise en place d'une nouvelle politique qui favorisera les producteurs locaux sont en cours de finalisation.

Ces textes portent notamment sur l'enregistrement des médicaments, leur homologation, les cahiers des charges relatifs à l'importation et à la production nationale ; et la définition de l'établissement pharmaceutique et des médicaments essentiels.

Selon le ministre délégué, l'action sera orientée vers la production de médicaments « essentiels à forte valeur ajoutée » à l'instar du diabète, l'oncologie et toutes les maladies chroniques.

**Pour information :** Le Pr. Mohamed Nibouche a été remplacé par le Pr. Hakim Boudiss à la tête de la Direction de la Pharmacie du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

(APS – LE SOIR D'ALGERIE)

**BTP**  
**Impact de la**  
**pandémie**

Selon le Directeur Général du Logement au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, le secteur de la construction a été fortement impacté par les mesures de confinement sanitaire avec plus de 24 000 entreprises du bâtiment à l'arrêt.

Par ailleurs, « en début d'année, il était prévu de remettre plus de 450 000 logements à leurs bénéficiaires, mais l'opération a été entravée par la pandémie de la Covid-19 qui a obligé les entreprises notamment au niveau des grandes wilayas de mettre leurs chantiers à l'arrêt et leurs travailleurs en congé forcé ». « Bon nombre de ces chantiers ne pourraient pas reprendre leurs activités avant le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 ».

(APS)

<b>Partenariat algéro-russe</b> <b>Sonatrach – Lukoil</b>	<p>Le groupe Sonatrach et la société russe Lukoil ont signé un mémorandum d’entente afin d’identifier les possibilités pour les deux parties d’investir conjointement dans des opérations d’exploration et de production d’hydrocarbures en Algérie.</p> <p style="text-align: right;"><i>(RADIO ALGERIENNE)</i></p>
<b>Partenariat algéro-américain</b> <b>Sonatrach – Anadarko</b>	<p>Le ministre de l’Energie a donné son accord à la compagnie Occidental Petroleum Corporation (OXY) « pour le maintien de la société Anadarko Algeria Corporation (ACC) dans le contrat d’association avec Sonatrach » sur l’exploitation du périmètre de Berkine.</p> <p style="text-align: right;"><i>(APS)</i></p>
<b>Entreprise algérienne</b> <b>Cash Assurances</b>	<p>La compagnie des assurances des hydrocarbures Cash Assurances, filiale du groupe Sonatrach, a réalisé un chiffre d’affaires de 11,62 Mds DZD (<math>\approx</math> 90,39 MUSD) en 2019, contre 9,58 Mds (<math>\approx</math> 74,52 MUSD) en 2018 (+ 21,3%). Par ailleurs, le résultat net de l’exercice 2019 est de 405,48 MDZD (<math>\approx</math> 3,15 MUSD), contre 710,95 MDZD (<math>\approx</math> 5,53 MUSD) en 2018 (+ 42,9%).</p> <p style="text-align: right;"><i>(APS)</i></p>
<b>Entreprise algérienne</b> <b>SNTF</b>	<p>La Société Nationale des Transports Ferroviaires SNTF a perdu près de 1 Md DZD (<math>\approx</math> 7,77 MUSD) depuis la suspension de ses activités en raison de la pandémie de la Covid-19, soit 50% de son chiffre d’affaires par rapport à la même période 2019.</p> <p>Le chiffre d’affaires annuel de la SNTF est estimé à plus de 4 Mds DZD (<math>\approx</math> 31,11 MUSD) provenant du transport de marchandises et des voyageurs.</p> <p style="text-align: right;"><i>(LE QUOTIDIEN D’ORAN)</i></p>
<b>Entreprise algérienne</b> <b>Serport</b>	<p>Le Groupe de Services Portuaires Serport a enregistré des pertes estimées à 230 MDZD (<math>\approx</math> 1,78 MUSD) depuis le début de l’application des mesures préventives de lutte contre la Covid-19, soit 1,4% de son chiffre d’affaires annuel.</p> <p>Le groupe a réalisé un chiffre d’affaires de 16,09 mds DZD (<math>\approx</math> 125,16 MUSD) durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2020, contre 16,32 Mds DZD (<math>\approx</math> 126,95 MUSD) durant la même période 2019.</p> <p style="text-align: right;"><i>(APS)</i></p>

<b>Covid-19</b> <b>Bilan</b>	<b>Evolution du nombre de cas confirmés au Covid-19 et des décès en Algérie</b>		
	<b>Date</b>	<b>Cas confirmés</b>	<b>Décès</b>
	Le 04 mai 2020	4 648	465
	Le 05 mai 2020	4 838	470
	Le 06 mai 2020	4 997	476
	Le 09 mai 2020	5 558	494
	Le 11 mai 2020	5 891	507
	Le 12 mai 2020	6 067	515
	Le 13 mai 2020	6 253	522

*(APS)*

*Les montants en dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (US) au taux officiel du 20.05.2020*

<p><b>Copyright</b>  Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d’Alger (adresser les demandes à).  Clause de non-responsabilité  Le Service Économique Régional d’Alger s’efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l’utilisation et de l’interprétation de l’information contenue dans cette publication.</p>	<p><b>Auteur :</b> Service Économique Régional d’Alger  <b>Adresse :</b> 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra</p> <p><b>Rédigée par :</b> Darine Chenine  <b>Revue par :</b> Denis Le Fers</p>
--	---